

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



# **EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER**

# NATURE DU CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

## (7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances maieures

### (8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

23/12/2025

### NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

#### **IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE**

N° D'AGRÉMENT :

S033C324

(9) RAISON SOCIALE: SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD

(3) COORDONNÉES: 1 CHEMIN DE LA GRANGE

33650 MARTILLAC Tél: 0556726262

# (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT: 033F1011

SIGNATURE :

# IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays Date d'immatriculation GB-422-YY (F) 23/09/2021

Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation 20/06/2008

Marque

Désignation commerciale

CITROEN

C.2

(1) N° dans la série du type (VIN)

VF7JM8HZC97548279

(5) Catégorie internationale

Genre VP

Type/CNIT

Énergie

MCT5001RV977

GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

# (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

159561

### INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL Nº :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

### (3) DATE DU CONTRÔLE

N° DU PROCÈS-VERBAL

24/10/2025

25057693

# (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

#### Défaillances majeures :

3.4.1.a.2. ESSUIE-GLACE : Essuie-glace inopérant ou manquant ou non conforme aux exigences

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT): L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD

#### Défaillances mineures :

4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'

IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse

5.3.2.a.1. AMORTISSEURS : Mauvaise attache des amortisseurs au châssis ou à l'essieu AVG

6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion ARD, AR, ARG 6.1.1.f.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion du berceau AV

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARD 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVD

8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important

Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018: 09/05/2022: 130231 km / 08/05/2024: 148529 km / 06/07/2024: 149865 km



# MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

AVANT ARRIFRE G G D +2.2 m/km Ripage (-8 à +8 m/km) : Dissymétrie suspension (≤ 30%) : 7 % 4 %

Forces verticales: 693 daN 427 daN

Frein de service

Forces de freinage : 236 daN 233 daN 152 daN 144 daN Déséquilibre (<20%): 6 %

Forces de freinage (efficacité): 236 daN 233 daN 152 daN 144 da N Taux d'efficacité global (≥50 %) : 68 %

Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) : 23 %

Émissions à l'échappement

Opacité des fumées (2.54 m-1) C4:2.15 m-1 C5:2.3 m-1 C6:2.2 m-1 Moyenne:2.22 m-1

Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %):-0.7 % -03% Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) : -1.2 % -3.1%